

# SUPPLEMENT DESCRIPTIF DU CERTIFICAT EUROPASS (\*)



# 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54-523-01 Automatikai technikus

# 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Technicien en automatisation
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

#### 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

#### Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- Mettre en service l'équipement d'automatisation;
- La gestion, la réparation et l'entretien de l'équipement d'automatisation;
- Faire les mesures par instrument sur l'équipement d'automatisation;
- Réaliser des travaux de transformation sur l'équipement;
- Participer dans l'introduction des nouvelles technologies;
- Maîtriser des instruments à haut niveau d'automatisation;
- Diriger les travaux d'entretien et de réparation;
- Exécuter la programmation PLC;
- Régler les paramètres, faire le diagnostic.

# 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3122 Technicien en génie électronique

3121 Technicien en génie énergétique

3190 Autre professionnel technique

7341 Mécanicien(ne), réparateur(trice) des engins et appareils électriques

### (\*) Note explicative:

Ce document vise a compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative a la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/

©European Communities 2002 ©

#### 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat Ministere des Affaires Economiques Nationales Niveau du certificat (national ou international) Echelle de notation/Exigences aux examens Niveau de la qualification professionnelle selon la Echelle pentatonique: 5 très bien Liste Nationale des Formations (OKJ): bien 54 Qualification professionnelle de niveau avancé ayant moyen comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation passable professionnelle formelle. insuffisant Code ISCED2011: Niveau du CNCP de la Hongrie: Niveau du CEC: Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note Mention de série du certificat: PT K complexe. Connaissances en industrie de l'électricité Épreuve son numéro d'ordre: 123456 et en gestion, et 40.00 écrite connaissance générale centrale en programation PLC Connaissances basiques Épreuve Date de délivrance du certificat: 2023.10.02 de commande, systemes 10.00 orale de production Contrôles électriques, Épreuve pneumatiques et 5 25.00pratique hydrauliques Commande PLC de Épreuve 5 25.00processus industriels pratique Résultat obtenu à l'examen professionnel 5 complexe expressé en note Accès au niveau d'éducation/formation suivant Accords internationaux Accords internationaux L'enseignement supérieur

#### Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle

D'autres informations relatives au deroulement de la formation professionnelle

### Base légale

Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle

Exigence professionnelle et d'examen établie par l'Arrêté n° 12/2013 (III. 28.) du Ministère de l'Économie nationale.

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT		
Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet $\%$	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

# Niveau d'entrée requis:

- Baccalauréat

# ${\bf Modules\ d'exigences\ professionnelles:}$

10007-12 Connaissances de base informatiques et techniques

10005-12 Les activités principales de l'industrie de l'électricité

10003-12 Connaissances basiques en gestion

10004-12 Systèmes pneumatiques et hydrauliques

10002-12 Systèmes de fabrication industrielles

10001--12Gestion des processus industriels par PLC

11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)

11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence- NSZFH - http://nrk.nive.hu

Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET